



Une association SPV

Avep'1fo

n°1 – Mars 2015

L'AVEP1

ASSOCIATION VAUDOISE DES ENSEIGNANT.E.S DU CYCLE PRIMAIRE 1
SPV, Chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne

Vous convie à son Assemblée Générale
le mercredi 1^{er} avril 2015,
de 14h30 à 18h00,

à la salle de projection du collège Arnold Reymond à Pully¹,
ainsi qu'à l'apéritif qui suivra.

1. Message du Président
2. Messages des invité.e.s
3. Procès-verbal de l'AG 2014
4. Rapport d'activités 2014-2015
5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes
6. Élection au comité
7. Élection de délégué.e.s à l'AD SPV
8. Message de la SPV
9. Divers

Les propositions individuelles peuvent être envoyées jusqu'au vendredi 20 mars 2015 à Roch Lehmann : avep1@spv-vd.ch

Conférence ouverte à tou.te.s :

Marie-Laure Kaiser, ergothérapeute cheffe du CHUV
« Développement psychomoteur de l'enfant à l'école, les troubles de la coordination motrice : le rôle fondamental des enseignant.e.s et l'importance du travail interdisciplinaire »

¹ Plan d'accès en quatrième de couverture

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AVEP1 AVRIL 2014 - MARS 2015

Sondage

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux défis !

Pour donner suite à nos réflexions sur la manière de faire profiter nos membres d'une partie de leurs cotisations, nous avons lancé un sondage au printemps : forum d'échanges; sorties; conférences; visites d'institutions; groupes de travail ? Quels sont vos intérêts ?

Votre participation à ce sondage a été très modérée, il en est toutefois ressorti une préférence marquée pour des conférences suivies de moments d'échanges dirigés.

De plus, vos nombreux retours positifs suite aux conférences lors de notre dernière AG allant dans la même direction, nous avons décidé que l'organisation de telles conférences serait l'option que nous allions privilégier.

Nous avons donc dirigé nos réflexions dans ce sens, et c'est, entre autre, la raison pour laquelle cette année, à nouveau, une conférence est à l'ordre du jour de notre AG du 1er avril .

Notre choix s'est porté sur l'ergothérapie. Certaines activités de l'école requièrent une importante coordination motrice. L'école joue un rôle fondamental pour soutenir ce développement psychomoteur chez les enfants de 4 à 8 ans.

Que vous soyez membres ou non de notre association, venez nombreuses et nombreux à notre Assemblée Générale le 1^{er} avril prochain !

Faites passer le message à vos collègues !

Nouvelle identité visuelle

Notre nouvelle association regroupant l'ensemble des enseignant.e.s du premier cycle primaire a vu le jour en 2013. Après avoir trouvé son nouveau nom, il était temps pour elle de trouver une nouvelle identité visuelle. Nous avons fait appel à Johnathan Caldwell, graphiste, pour élaborer notre nouvelle image. Nous sommes heureux.ses du résultat et espérons qu'il vous séduira aussi.

SEPS (Service de l'éducation physique et du sport)

Durant cette année, nous avons eu de nombreux échanges avec le SEPS à propos de la future version du moyen d'information et d'évaluation de l'éducation physique au cycle 1 prévue pour la rentrée 2015.

À la sortie de ce document (rentrée 2013), même si nous regrettions son introduction en 1-2P, nous avons salué l'esthétique des brochures des élèves. Notre comité avait émis des réserves quant à la pertinence des objectifs formulés, ainsi que sur la manière dont ils devaient être évalués en 3-4P. Nous avons établi un bilan après quelques mois d'utilisation et avons transmis nos remarques au SEPS. Nous souhaitons que les étiquettes proposées ne présentent pas de micro-objectifs, mais permettent plutôt de rendre compte d'un ensemble de compétences travaillées. D'autre part, dans de nombreux cas, ce qui était présenté comme une progression de niveaux de réussite, ne nous apparaissait pas comme telle. Les appréciations utilisées posaient problème à divers égards. Que faire pour les élèves qui n'atteignent pas les objectifs, mais ont néanmoins travaillé les différentes activités ? Souligner la progression de l'élève, plutôt que ses résultats nous semblait particulièrement adapté au domaine de l'éducation physique. Une ou deux étiquettes devraient permettre de représenter aussi les activités faites à l'extérieur (plein-air, jeux de neige, patinoire, piscine).

Notre comité a été reçu par Christophe Botfield, conseiller pédagogique et Florian Elter, adjoint pédagogique, coordinateur du secteur au SEPS. Ceux-ci se sont montrés très ouverts à la discussion et à la collaboration. Ils ont essayé de tenir compte des remarques des différents groupes de travail.

Il est difficile de proposer un document qui plaise à tous les intervenants en tenant compte de la LEO, de la loi cantonale sur le sport et du PER.

Ayant pu consulter la dernière version en cours, nous sommes ravi.e.s de voir que certaines de nos propositions ont été prises en compte et retenues. Nous regrettons qu'il n'y ait toujours rien sur l'espace en

1-2P et qu'il reste tant de petites croix à mettre, particulièrement pour les 3-4P, devant des micro-objectifs. Lors de nos discussions, nous avons évoqué la possibilité de coller ces étiquettes dans le cahier de communication pour les 1-2P ou dans l'agenda pour les 3-4P plutôt que dans un document à part. Nous avons remarqué, après en avoir parlé avec quelques collègues, que cela ne faisait pas forcément l'unanimité sur le terrain.

N' hésitez pas à nous faire part de vos remarques à la réception et à l'utilisation de cette nouvelle version de ce matériel d'information et d'évaluation de l'éducation physique au cycle 1. Nous les transmettrons volontiers au SEPS.

CADEV

Matériel pour l'éducation des perceptions

Nous avons eu une réflexion autour de la carence de matériel disponible à la CADEV pour l'éducation des perceptions au premier cycle primaire. Alors que l'équipe de Micah Murray, professeur à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et directeur du laboratoire d'investigation neurophysiologique du CHUV vient de démontrer que la capacité de mémorisation est prévisible en fonction de la facilité de chacun à combiner des informations auditives et visuelles (Current Biology), à l'heure où l'on reparle beaucoup de la doctoresse italienne Maria Montessori, des ateliers de manipulation autonomes, de motricité fine et d'éducation des perceptions, il nous semble indispensable de pouvoir commander du matériel spécifique à la Cadev pour équiper nos classes. Nous avons élaboré une liste de matériel pour : classer, ordonner, trier, développer le langage, travailler la motricité fine, tels que : lettres et chiffres en volume et à plat en bois (capitale, script, cursive romande), matériel pour expériences scientifiques, petit matériel de tri, etc... Nous regrettons que le matériel de La planète des Alphas ne soit plus disponible car c'est un moyen d'apprentissage de la lecture,

complémentaire à Dire-Ecrire-Lire pour travailler spécifiquement les sons et la fusion syllabique.

Lors d'une rencontre avec la DP, nous avons pu relayer ceci à Seema Ney, collaboratrice pédagogique à la DGEO. Nous continuerons à suivre ce dossier.

Commande de matériel

Certain.e.s collègues se sont étonné.e.s de ne plus pouvoir commander différents articles tels que des piles ou des DVD. Actuellement nous n'avons pas accès à tous les articles. Il y a des «filtres» suivant notre fonction. Ces filtres ne semblent pas adaptés. Tout le matériel de la CADEV peut être commandé via le dépositaire. Vous pouvez consulter tous les articles en vous identifiant sur leur site avec comme nom : consultation et comme mot de passe : 4Motus8. Vous pouvez ainsi transmettre à votre dépositaire les numéros d'articles dont vous avez besoin. Difficulté supplémentaire : tous les établissements du canton n'ont pas le même fonctionnement de gestion de commande. Chaque économe semble avoir ses propres consignes et façon de faire : une seule commande autorisée, commandes en tout temps durant l'année...

Différentes directives du Département

Deux directives ont particulièrement retenu notre attention :

- L'AVEP1 a interpellé le comité cantonal au sujet du courrier de Serge Loutan, chef du SESAF concernant le cadre général pour la mise en place de moments de discussion entre les élèves, en insistant sur l'importance du lien entre l'enfant et son enseignant.e, basé sur la confiance et l'écoute. La SPV a écrit à Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, pour souligner la difficulté d'appliquer ce cadre. Dans sa missive du 12 septembre, elle a apporté quelques précisions. (http://spv-vd.ch/docs/Precisions_ACL.pdf) et réitéré sa confiance dans le professionnalisme des enseignant.e.s.

- La décision 134, entrée en vigueur le 1er août 2014, cadrant les activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire repose la question des accompagnant.e.s et de la possibilité de continuer à sortir sans accompagnant.e pour des activités telles que des visites à la bibliothèque, des sorties d'observations en environnement... Elle a été présentée de façons très différentes d'un établissement à l'autre.

Épreuves cantonales de référence

Plusieurs d'entre vous nous avaient fait part de remarques sur les ECR. L'AD de la SPV, réunie le 29 mai 2013 à Echallens, a demandé au DFJC que soit mise sur pied une large table ronde relative aux questions liées aux ECR. Un groupe de travail a été constitué. Pour l'instant il a essentiellement discuté des informations à donner aux enseignant.e.s avec notamment les modalités de correction. Lors des ECR de 2015, nous serons attentif.ve.s aux conditions particulières accordées aux élèves bénéficiant d'aménagements, notamment les élèves « dys ». Les conditions qui sont proposées à ces enfants lors des ECR doivent être cohérentes avec les pratiques en vigueur le reste de l'année et identiques dans tout le canton.

Collaboration avec les PPLS :

la question du dépistage précoce

Le comité de l'AVEP¹ et le GIPSE (Groupe interprofessionnel des associations de spécialistes à l'école), sur la demande d'Eugénie Sayad, cheffe de l'OPS (Office de psychologie scolaire du canton de Vaud) s'étaient engagés à débattre de la question du dépistage précoce. (LEO article 98, alinéa 5) À ce jour, le dossier avance lentement et nous attendons le retour de l'OPS.

La loi sur la pédagogie spécialisée et son règlement d'application prévoient plusieurs changements dans les prises en charge des PPLS et ceci relancera certainement nos discussions.

Le défi de l'intégration

Nous avons assisté à la 10ème journée de l'enseignement spécialisé organisée le 26 novembre à Renens. Son titre : «Enseignant spécialisé, enseignant ordinaire, collaboration sous tension» résume bien le prochain défi qui nous attend. Avons-nous toutes les ressources nécessaires? Comment arriverons-nous à faire face aux contraintes de la LEO et de la future Loi sur l'enseignement spécialisé dans nos classes?

Faites-nous part de vos témoignages.

Notre comité

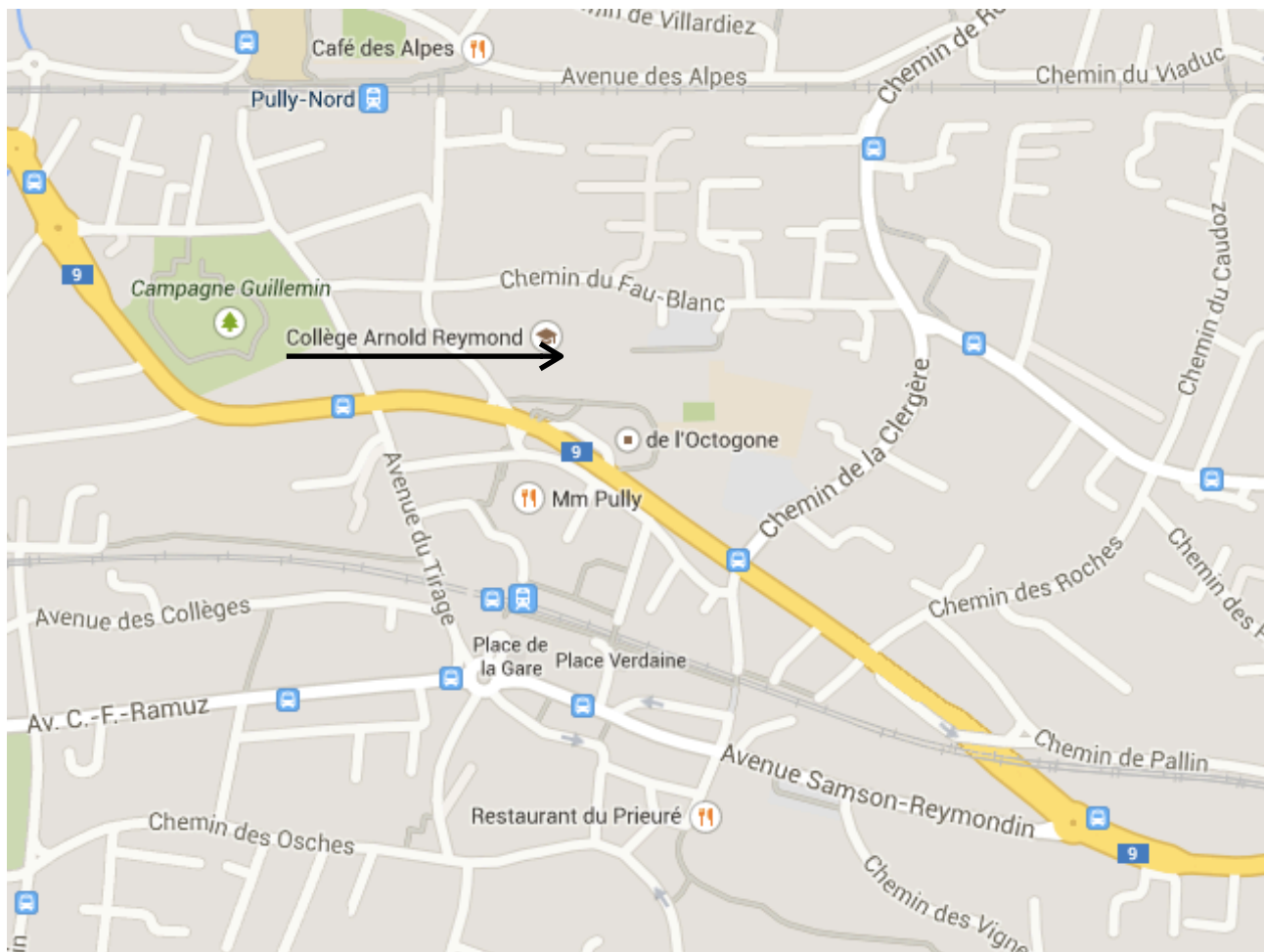
Nos discussions traitent des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Nous assistons à plusieurs rencontres d'autres associations. Nous sommes en lien avec le comité cantonal de la SPV qui sollicite notre avis sur certains dossiers. Nous essayons aussi de vous tenir informé.e.s tout au long de l'année en vous envoyant des messages afin de garder le lien.

Une nouvelle enseignante 1-2P, Lucie Hercod, a assisté aux séances du comité cette année et proposera sa candidature pour une élection officielle lors de notre AG du 1^{er} avril prochain. Pour que notre association puisse continuer à représenter tou.te.s les enseignant.e.s du premier cycle primaire, notre comité a besoin de nouv.eaux.elles membres, particulièrement des années 3 et 4.

Si vous êtes intéressé.e.s à nous rejoindre,
contactez-nous !

N'hésitez pas non plus à nous faire part des sujets que vous aimeriez voir traités durant l'année à venir.

avep1@spv-vd.ch



Collège Arnold Reymond, ch. du Fau-Blanc 15, 1009 Pully

accessible avec le bus 9 arrêt Clergère, avec le bus 25 arrêt Pully-Gare qui relie la station de métro Délices, par le train gare de Pully-Centre et gare de Pully-Nord. Parking de Pully-Centre qui se situe sous le centre commercial de la gare.

